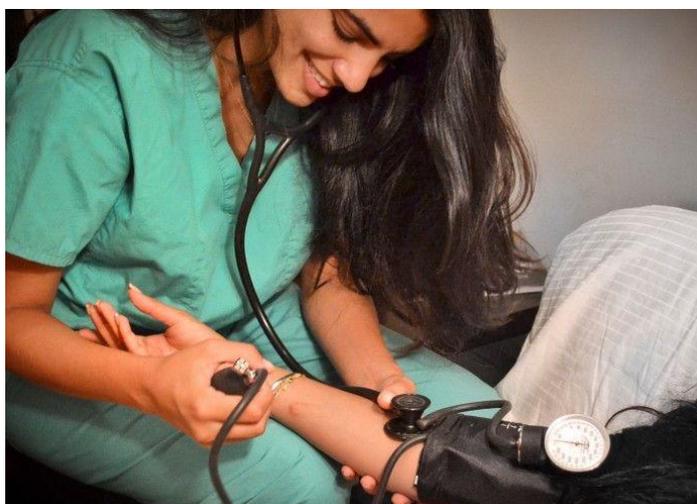


## Avant de vous expatrier, confiez votre santé à un spécialiste !



En partant vivre à l'étranger, vous allez faire face à de nouveaux défis en matière de santé :

- Comment trouver un médecin de confiance quand on ne connaît pas le système local ?
- Que faire en cas de frais médicaux imprévus, surtout si l'on doit avancer ces frais ?
- Comment être certains que les soins reçus sont adaptés aux standards internationaux ?

Pour vous accompagner, Maubourg Patrimoine s'appuie sur l'expertise du département médical de ses partenaires assureurs, composé de 110 professionnels de santé (médecins, infirmiers, dentistes...).

## **Les 4 missions du département médical**

1. La sélection médicale en France et à l'international pour permettre de mieux anticiper les enjeux liés à la santé.
2. La mise en place d'une stratégie de maîtrise des coûts pour limiter les dépenses médicales et garantir la pérennité de votre contrat de santé.
3. Le développement et la gestion d'un réseau médical dédié en France et à l'international.
4. La prévention à travers la création de programmes de santé et un accompagnement par des médecins via un service de « Patient Management » lorsque votre situation le nécessite.

## **Un réseau médical dédié**

Maubourg Patrimoine développe, avec ses partenaires assureurs, son propre réseau international pour vous permettre :

1. De géolocaliser un professionnel de santé conventionné avec une application mobile
2. De consulter un professionnel de santé sélectionné pour sa qualité
3. D'éviter les avances de frais en cas d'hospitalisation ou limiter leur reste à charge en profitant de tarifs encadrés

## **Vous souhaitez prendre contact avec notre ingénieur patrimonial ?**

✉ [info@maubourg-patrimoine.fr](mailto:info@maubourg-patrimoine.fr)

☎ (33) 1 42 85 80 00